

« ORIGINES »

Avenant à l'appel à projet

Compte tenu des contraintes de sécurité imposées par la Mairie, nous sommes dans l'obligation de donner des directives supplémentaires concernant l'appel à projet diffusé le 11 juillet.

2 L'oeuvre :

Le format devra être léger : des voiles et/ou des petites bâches et/ou des projections.

Pour le voile en façade : les descentes en façade se trouvent au niveau des fenêtres des chiens assis du 2^{ème} étage (grenier) ; un lestage au sol est possible.

NOUVEAU Possibilité d'installer l'oeuvre en remplacement ou en complément du projet de façade en hauteur (environ 6 m) dans la rue au-dessus des passants (cf photos) accrochée à l'horizontale entre les filins déjà existants. Il existe 3 câbles traversant de longueur de 8 m et espacés d'environ 16 m les uns des autres. Attention, il faut minimiser au plus la prise au vent (exemple bandelettes comme sur le schéma ci-dessous), et éviter les bâches sur une trop grande surface.

Pour la projection : possibilité d'imaginer une projection à partir du mur d'en face sur la façade mais également vers le sol à partir de la façade ou des filins (poids maximum sur les filins inférieur à 15 kg, hauteur environ 6 m).

9 Données techniques :

- un dossier technique précis (type d'accroches, poids des éléments, matériel...) devra être fourni de façon à anticiper tous les besoins nécessaires à l'installation.





DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS :

20 septembre 2020 (Voir formulaire de candidature)

Pour toute information complémentaire : sandrine.andersson@online.fr

L'association Métiers d'Art et de Création de Cognac
53, rue d'Angoulême - 16100 Cognac - Siret: 789 317 120 00010

Association adhérente Ateliers d'Art de France